

## Bulletin d'Inscription

A remplir et à adresser par courrier postal à BDR accompagné de votre règlement

 Je m'inscris à cet atelier

Nom prénom :

.....

Entreprise :

.....

Adresse :

.....

.....

e-mail :

.....

Téléphone :

.....

Téléphone portable :

.....

 Je joins un chèque de 500,00 € (paiement individuel) ou de 660,00 € (paiement d'entreprise) à l'ordre de BDR

 Je joins une copie de la convention de formation remplie et signée

Une facture et une attestation de présence me seront données en cours de formation

 J'ai besoin de :

.....

BDR Management

40, rue Delandine – 69002 LYON tel 09 52 87 66 49 – [bdr.management@wanadoo.fr](mailto:bdr.management@wanadoo.fr)

SARL au capital de 3.502 € - RCS Lyon B 400 289 542 - SIRET 400.289.542.000.21 - APE 741 g

[www.jbs-coaching.com](http://www.jbs-coaching.com)

N° Formation 82 69 04 633 69 Tva intracomm FR 400 289 542
--

LA BANQUE POSTALE Lyon Presqu'île 20 rue Casimir Perrier 69228 Lyon Cedex 02

Etabliss	Guichet	N° Compte	Clé RIB
20041	01007	10 1932 5 K 038	46

FR	59	2004 1010	0710	1932 5K03 846	PSSTFRPPLYO
BAN. Identifiant International de compte					Bank Identifier Code (BIC)

**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

**1 exemplaire à retourner rempli et signé à BDR par  
courrier postal**

**1 exemplaire à conserver**

Entre les soussignés :

**BDR - JBS Coaching - 40 rue Delandine - 69002 LYON**, représentée par **M. Bernard BOUVIER**,  
déclarée auprès du préfet de la région Rhône-Alpes sous le n° 82 69 06 433 69

et

**Nom ou Entreprise** : .....

**Adresse** : .....

**CP – Ville** : .....

Ci après dénommé le client, représentée par : .....

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

**ARTICLE 1 - Objet de la convention**

BDR organisera l'action de formation suivante :

**Intitulé du stage** : **Les apprentissages collectifs – Atelier 5 - Programme joint -**

**Animateur** : **M. Bernard BOUVIER**, Coach, Formateur et Superviseur de coaches.

**Objectifs** : **Intégrer l'approche organisationnelle et les modèles de management**

**Méthodologie** : Apports, mises en situation.

**Evaluation des résultats** : Evaluation individuel en fin d'atelier.

**Type d'action de formation** : Acquisition et perfectionnement des connaissances.

**Organisation** : L'organisation de la formation, salle, matériel et pauses sont prises en charge par BDR. Les repas et hébergement sont à la charge des participants.

**Durée** : 2 jours soit 14 heures de formation / **Horaires** : de 09h00-12h30 – 14h00-17h30

**Dates** : 20/21 mai 2010.

**Lieu** : BDR 40 rue Delandine 69002 Lyon / **Nombre de participants possible** : 10

**ARTICLE 2 - Effectif formé**

Le participant concerné par la formation est : **M./Mme** .....

**ARTICLE 3 - Dispositions financières – Modalités de règlement**

En contrepartie de cette action de formation, **M./Mme** ..... s'engage à

verser la somme de : 250,00 €(indiv)/330,00 €(entreprise) nets par jour de formation (honoraires exonérés de TVA), soit 500,00 € (indiv)/660,00 €(entreprise) nets pour l'ensemble de l'action décrite à l'article 1.

Cycle de 14 heures à 35,71/47,14 € de l'heure selon l'option individuelle ou entreprise.

Règlement à l'ordre de BDR par chèque bancaire.

Le montant conventionnel sera facturé en une seule fois et payable dès le début de l'atelier. A l'issue de l'atelier, une attestation de présence et une facture acquittée sont remises.

#### **ARTICLE 4**

Le coût de la formation correspond au montant des frais pédagogiques et de gestion, la préparation et les documents pédagogiques. BDR, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente formation, ainsi qu'à fournir tout document de nature à réaliser la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

#### **ARTICLE 5 - Dispositions financières**

En application de l'article L 991-6 du code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, BDR remboursera à son client les sommes perçues indument de ce fait (sommes ne correspondant pas à la réalité de la prestation de formation).

La non réalisation totale de l'action due à la carence de BDR ou au renoncement à la prestation par l'acheteur ne donnera pas lieu à une facturation au titre de la formation professionnelle continue (ne seront facturées que les sommes correspondant à la réalité de la prestation).

#### **ARTICLE 6 - Dédommagement, réparation ou dédit**

En cas de renoncement ou de réalisation partielle de la prestation imputable à BDR, à moins de 7 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, BDR s'engage à proposer au client une autre option de formation si possible.

En cas de renoncement, ou de participation partielle, de la prestation, imputable au client, à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, BDR conservera 50 % du montant total à titre de dédommagement, soit 250,00 € nets.

Un renoncement du client à moins de 7 jours francs ne donnera lieu à aucun remboursement.

#### **ARTICLE 7 - Litige**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

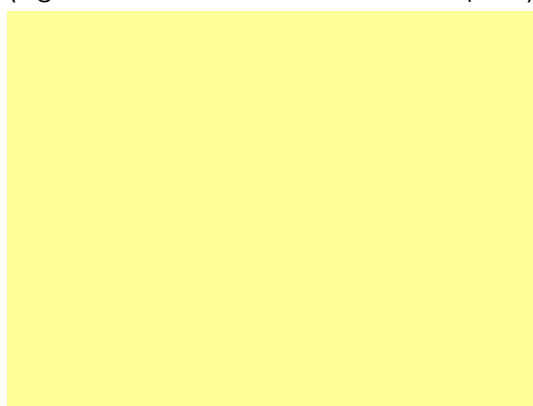
La présente convention prend effet à compter de sa signature par **la société signataire** pour la durée visée à l'article 1.

Les fonds engagés par cette formation s'imputeront sur la participation de l'année.

Fait en double exemplaire à Lyon,

Bernard BOUVIER (BDR)

le ..... 20....  
(Signature + Cachet du client-entreprise)



**Bonding Development Research**  
SARL au Capital de 39 020 €uros  
40, Rue Delandine  
69002 LYON  
Tél 04 72 77 66 48  
40 289 542 RCS LYON



## Programme

### Atelier 5 : Les apprentissages collectifs

---

#### Public concerné

- Pour tout praticien souhaitant apprendre à poser une posture systémique dans son métier ou ne disposant pas encore des bonnes pratiques des outils du coaching,

#### Objectifs de fonds

- Pour disposer d'une méthodologie d'accompagnement des personnes et des équipes sur leur intégration permanente dans leur environnement professionnel.
- Pour apprendre d'abord à explorer et à objectiver des situations, souvent complexes, vécues par les clients.

#### Contenu et objectifs de l'atelier

- Les apprentissages organisationnels,
- Les segments d'intervention pour les managers, et pour les coachs,
- Le management des systèmes apprenants,
- Le développement de l'Intelligence Collective.

#### Modalités

- Apports didactiques,
- Etudes de cas personnels, exemples donnés par le formateur,
- Entraînement à la pratique à l'aide des grilles de travail,
- Simulation en petits groupes (2 ou 3 participants),
- Evaluation continue.

#### Durée de la formation

- 2 journées de 7h, soit 14 heures de formation, les **20/21 mai 2010**
- Organisation : 9h00/12h30 – 14h00/17h30
- Lieu : BDR – 40 rue Delandine 69002 LYON – 09 5 87 66 49

#### Budget

- Prise en charge personnelle : 500,00 €
- Prise en charge par l'entreprise ou un fond de formation : 660,00 €

#### Animateur

##### **Bernard BOUVIER**

Consultant Coach, formateur et superviseur de coach à JBS Coaching.

Directeur de BDR Management, spécialisé dans l'accompagnement des dirigeants et des équipes dans la conduite des actions de changements et le pilotage de projets.

Directement impliqué durant 20 ans dans le développement des entreprises à des fonctions de direction opérationnelle il accompagne les responsables et les équipes dans l'évolution de leurs compétences et dans la réévaluation de leur fonctionnement.

Juriste d'entreprise, orienté sur le Management Stratégique, développant les concepts de l'Approche Systémique et des Stratégie des Organisations.

Certifié en Coaching et Team Building (Coach & Team®) [bouvier.be@wanadoo.fr](mailto:bouvier.be@wanadoo.fr)

### Démarche d'appropriation

Chacun des ateliers de 2 jours est conçu comme un format complet de formation et d'entraînements approfondis. Ils comprennent : des apports didactiques, des expérimentations de Coaching individuel, des exercices de diagnostic, des séances de supervision individuelle de missions en cours, de projets, ou de situations à enjeux, produits par les participants.

Le parcours de formation fera, en outre, référence aux travaux de Peter Senge, Chris Argyris, les référents de l'Ecole de Palo Alto,

Une documentation de travail est fournie ainsi que 1 livre

Il est attendu un travail d'entraînement et de pratique, entre les sessions, des modèles présentés, condition de succès absolue pour l'acquisition des "réflexes systémiques".

Des travaux de décodage systémique de l'actualité du moment et des lectures seront également recommandés.

### Conditions d'inscription

Disposer d'une pratique professionnelle dans les organisations (manager ou intervenant),

Etre initié aux outils de la communication interpersonnelle et de groupe,

Suivre un entretien ou un échange avec le responsable pédagogique,

[Télécharger Bulletin d'inscription, Conventions, Programmes pour l'inscription.](#)